

L'association CAEFPA gère quatre Ehpad et un village sénior en hissant les valeurs humaines au rang de priorité

En cette période de crise sanitaire, l'association Carrefour amitié entraide en faveur des personnes âgées (CAEFPA) fait face à la pandémie de Covid-19 et poursuit, en parallèle, la mise en œuvre de trois projets majeurs.



ENTRETIEN AVEC BRUNO DUBANCHET, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CAEFPA ET FLORENCE VICHY, DIRECTRICE DE L'EHPAD LA MAISON D'ANNIE ET COORDINATRICE DES ÉTABLISSEMENTS CAEFPA.

Dans quel contexte évolue le marché des Ehpad et des résidences seniors ?

Bruno Dubanchet : Aujourd'hui, l'espérance de vie est de 79 ans pour les hommes et de 85 ans pour les femmes. En 2019, selon les statistiques de l'Insee, les 65 ans et plus représentaient 20,5% de la population française. En 2070, leur part pourrait atteindre 28,7%. Avec le vieillissement de la population, le marché des Ehpad, un secteur très réglementé, et des résidences seniors, est grandissant. Aujourd'hui, 10% des plus de 75 ans résident en Ehpad. Parmi eux, un tiers sont âgés de plus de 90 ans. Le secteur public représente environ 45% du marché de ce type d'hébergements, le privé lucratif environ 25% et le privé associatif, comme le CAEFPA, environ 30%.

A quoi est vouée l'association CAEFPA ?

BD : Elle a été créée en 1965 par Jacques Dubanchet et Joseph Vernay, tous deux administrateurs d'une caisse de retraite, qui ont constaté un manque de structures d'accueil pour personnes âgées aux alentours de Saint-Etienne. La première résidence, Le Chasseur, a été inaugurée à Saint-Genest-Lerpt en 1972. Les autres résidences ont été construites au fil des années avec le même objectif : accueillir des personnes issues de toutes conditions sociales, sans distinction de classe, d'origine ou de milieu tout en prônant les valeurs d'amitié et d'entraide, ainsi que la proximité et le lien social. Chaque établissement a pour but d'offrir une alternative à l'isolement et à la solitude avec

un accompagnement aux différents degrés de dépendance de la personne. Aujourd'hui, le conseil d'administration de l'association regroupe une vingtaine de personnes. Une directrice est dédiée à chaque établissement et l'association compte 380 salariés.

Pouvez-vous présenter les quatre Ehpad gérés par l'association ?

BD : La Résidence Le Chasseur, a été fondée en 1972 à Saint-Genest-Lerpt héberge 117 résidents et est aujourd'hui en cours de rénovation. En 2009, La Maison d'Annie a vu le jour à Saint-Victor-sur-Loire. Cet établissement a une capacité d'accueil de 72 lits permanents en Ehpad, 8 lits d'accueil temporaire et 8 places d'accueil de jour. La résidence Lamartine, située à Saint-Etienne, a intégré notre association en 2019. Elle est composée de 85 studios. Et, fin 2019, l'Ehpad l'Accueil de Rive-de-Gier (91 chambres) a rejoint le CAEFPA. Trois Ehpad sont conventionnés avec le Département et habilités à l'aide sociale. Au total, nos quatre Ehpad ligériens accueillent 373 résidents.

Quel est le concept du village sénior « Les Vespérales » que vous venez d'ouvrir ?

BD : Ce village sénior est ouvert depuis novembre 2019, à Saint-Victor-sur-Loire. Construit au cœur d'un grand parc, il jouxte l'Ehpad La Maison d'Annie. Composé de 24 logements (T2 et T3 de 52 m² à 64 m²), ce village, offre une alternative au domicile. Les résidents sont locataires de leur logement. Ils sont indépendants mais non

isolés. Ils peuvent se retrouver entre eux dans le parc, dans la salle de restauration ou dans la salle d'animations lorsqu'ils le souhaitent. Ce village est une solution intermédiaire dans un parcours de vie où les personnes se retrouvent souvent seules. Sur place, un responsable de site est à leur disposition en cas de besoin. Les résidents sont autonomes tout en étant aidés. Si l'évolution de santé nécessite un accompagnement médicalisé, une solution d'accueil sera proposée dans un des 4 EHPAD. Pour les résidents, le village des Vespérales garantit leur indépendance et leur sécurité dans un cadre agréable et convivial. Ces prestations haut de gamme leur procurent une véritable tranquillité d'esprit.

Comment gérez-vous la crise sanitaire au sein de vos établissements ?

Florence Vichi : Nous travaillons en équipe. L'union fait la force. Au sein de l'association, nous pouvons mutualiser nos compétences, nos ressources humaines, nos services... Cela est vraiment efficace sur le terrain pour surmonter les difficultés, quelles qu'elles soient. Et, en cette période de pandémie, elles sont nombreuses. Au cours de la première vague de Covid-19, nous avons aussi dû gérer le manque d'équipement, notamment la pénurie de masques. Cet été, pas de répit à cause de la canicule ! Et puis, début septembre, la deuxième vague nous a touché de plein fouet. Nous avons alors une meilleure connaissance du virus, plus de moyens à notre disposition et avons protégé les résidents sans pour autant les isoler. Ce que l'on continue à faire ac-

tuellement grâce à la mise en place d'espaces dédiés pour les visites, de rendez-vous programmés etc. Nous avons renforcé les moyens de protection sanitaire tout en insistant auprès des proches sur l'importance du respect des gestes barrières. Des mesures essentielles qui, pourtant, ont parfois généré des inquiétudes et de l'incompréhension de certaines familles.

Que pensez-vous de la décision prise par le gouvernement concernant le maintien des visites dans les Ehpad ?

FV : Cette crise sera longue, il est en effet indispensable de protéger les résidents sans les isoler de leurs proches. Cet équilibre est possible avec des visites adaptées et organisées aux besoins de chacun et selon le contexte de leur établissement d'accueil.

Vous avez trois projets en cours. Quels sont-ils ?

Lancer le village senior des Vespérales dont le démarrage a malheureusement été retardé à cause de la crise sanitaire, poursuivre la réhabilitation de la résidence Le Chasseur dont toutes les chambres vont passer de 15 m² à 21 m². La fin des travaux, retardée par le premier confinement, devrait aboutir au premier semestre 2022. Et déménager l'établissement de Rive-de-Gier sur l'ancien site hospitalier de Gravenant, à Genilac, pour bâtir un nouvel établissement de 95 lits. Nous sommes prêts à déposer le permis de construire. Le chantier pourrait démarrer dans un an.